

## PRISE DE POSITION

### Fin du taux plancher : inquiétudes pour le tourisme valaisan

Sion, le 16 janvier 2015. La Chambre valaisanne de tourisme prend acte avec regret de la décision de la BNS d'abolir le taux plancher de CHF 1.20 avec l'euro. Cette dernière impacte directement l'économie touristique valaisanne et suscite de vives inquiétudes au sein des acteurs de la branche. Plus que jamais, le Valais doit renforcer son positionnement de destination de haute qualité et miser sur ses atouts pour faire face à la concurrence.

Avec 30% de sa clientèle émanant de la zone euro, le Valais est directement touché par la décision de la BNS. Etant donné la corrélation directe existant entre l'évolution de la demande et celle du taux de change, une baisse des nuitées est à envisager, même s'il n'est pas encore possible de la chiffrer à l'heure actuelle.

En outre, le tourisme suisse, et par extension valaisan, compose déjà avec des conditions-cadres défavorables, les coûts étant à 25% à 30% plus élevés que ses concurrents. Tout renchérissement complique donc encore la donne.

Dans ce contexte difficile, il convient plus que jamais de perpétuer les efforts consentis sur les marchés de la zone euro, lesquels se restreignent, pour positionner encore plus clairement notre région et cibler la clientèle pertinente. Ainsi, il est important de miser sur nos autres atouts. Le prix est un élément important, mais il n'est pas le seul. La qualité des services, la beauté de notre nature, les infrastructures à disposition sont autant d'éléments de différenciation à faire valoir sur les différents marchés de la zone euro.

Cette configuration monétaire confirme également le choix du Valais de mettre l'accent sur le marché suisse, lequel représente 52% de sa clientèle. Un travail encore plus intense de ce marché prioritaire est en cours pour optimiser ce potentiel.

La Chambre valaisanne de tourisme prend acte avec regret de cette décision de la BNS et entend rapidement analyser la situation pour esquisser des solutions concrètes au profit des différents acteurs de la branche.

#### Personne de contact

Raymond Carrupt, Président de la Chambre valaisanne de tourisme

079 442 90 70, [raymond.carrupt@tourismevs.ch](mailto:raymond.carrupt@tourismevs.ch)